

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE - Jean-François GAULLIARD - Hervé GIBOUDAUD

Conseillers Municipaux : François BACLET - Gérald BAUDRY - Jean Serge BERNOUX -
Catherine MOINE - Michaël GAUTHIER

Absent excusé : Michel JACQUOT

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

Le Maire présente au Conseil Municipal ses meilleurs vœux pour l'année 2014

1 6 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 7 NOVEMBRE 2013

2 6 NOUVEAUX STATUTS DU SIDEC

Le Maire présente au Conseil Municipal les nouveaux statuts du SIDEC qui correspondent à une mise en conformité imposée par la Chambre Régionale des Comptes.

Ces statuts apportent notamment des précisions sur les compétences obligatoires et optionnelles, sur les modes d'intervention et les modalités de désignation des délégués des communes au syndicat.

Le Conseil Municipal regrette que les délégués cantonaux qui siègent au Comité Syndical ne réunissent pas régulièrement les délégués communaux pour échanger sur la gestion du syndicat.

Le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts du SIDEC.

3 6 CONCOURS VILLAGES FLEURIS

Le Conseil Municipal accepte la somme d'un montant de 50 000 francs alloué par le Conseil Général du Jura et correspondant à la récompense des "Communes hors concours" au palmarès départemental 2013 des villes et villages fleuris.

Monsieur et Madame BOUCHER Michel ont obtenu le 10^{ème} prix dans la catégorie "Maisons fleuries".

Le Conseil Municipal leur adresse ses félicitations.

4 6 CREDITS D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte une délibération autorisant le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts au Budget Primitif 2013, soit la somme de 74 039,26 francs.

CHAMPVANS

rendu du Conseil d'écôle extraordinaire de
concernant la réforme des rythmes scolaires.
consultés sur le choix de la demi-journée du

Les résultats :

- 130 familles représentant 169 élèves
- 88 votants
- 3 nuls
- pour le mercredi : 74
- pour le samedi : 11

Concernant les parents d'élèves de Monnières :

- 13 exprimés
- pour le mercredi : 8
- pour le samedi : 5

Le conseil d'écôle entérine ces résultats.

Le Conseil Municipal de Champvans suit cet avis par délibérations.

6 6 SICTOM

Le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de l'enquête sur le contrôle des bacs d'emballages recyclables effectué dernièrement sur la commune.

Le SICTOM félicite la commune pour la qualité du tri des habitants.

Fait à MONNIERES, le 16 janvier 2014

Le Maire,

Patrick SAUTREY